

DESCRIPTIF DU MODULE¹

Ce module est consacré à l'analyse des pratiques enseignantes spécifiques au secondaire I.

Compétence(s) travaillée(s) :

- *Compétence 4* : Concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études
- *Compétence 5* : Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves
- *Compétence 8* : Intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel

Niveaux de maîtrise évalués :

- Analyser et évaluer la matière contenue dans les plans d'études afin de réguler les activités d'enseignement apprentissage.
- Concevoir des activités d'enseignement-apprentissage variées, cohérentes et fondées aux plans didactique et pédagogique, et d'un niveau de complexité permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences.
- Intégrer les activités d'enseignement-apprentissage dans une planification globale.
- Guider, par des interventions appropriées, les élèves dans leurs activités d'apprentissage.
- Adapter le déroulement de l'activité aux réalités du moment.
- Prendre en compte la diversité des démarches des élèves.
- Détecter les problèmes d'enseignement-apprentissage qui surviennent et utiliser les ressources appropriées pour y remédier.
- Détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves et ajuster son enseignement en fonction de ses observations.
- Utiliser à bon escient un éventail de techniques d'évaluation formelle et informelle (dont notamment l'autoévaluation des élèves).
- Recourir à des stratégies d'évaluation permettant d'impliquer les élèves, les aider à prendre conscience de leurs manières d'apprendre, de leurs forces et de leurs besoins et les encourager à se fixer des objectifs d'apprentissage personnels.
- Communiquer à l'élève et à ses parents les contenus, les modalités et les résultats d'un processus d'évaluation, ainsi que les modalités de régulation envisagées.

Thèmes et activités-clés

- Le séminaire permet de construire des évaluations, de les comparer et de les analyser, tout en les intégrant dans des séquences didactiques et une programmation annuelle. Il développe les compétences du praticien réflexif et favorise le regard critique sur l'enseignement de l'histoire en général.
- Le séminaire vise à concevoir l'enseignement de l'histoire au secondaire I dans une perspective de progression des apprentissages.

CERTIFICATION DU MODULE

Le module est certifié par un dossier (20 000 signes espaces non compris minimum) sur la conception, la mise en œuvre et l'analyse *a posteriori* d'une évaluation significative en histoire.

L'échéance ultime pour la remise du dossier sous forme électronique (exceptés les trois travaux d'élèves remis sous forme de photocopies dans le casier du titulaire du groupe) **est fixée au mardi 13 juin 2017 à 12 h**. En cas de difficultés à respecter ce délai impératif, vous êtes priés de prendre contact avec le SACAD.

Dans le cadre du module, deux ateliers sont organisés en lien avec le dossier de certification. Durant ces ateliers, les formateurs sont à disposition pour répondre aux diverses questions des étudiants et favoriser la réalisation des tâches demandées.

¹ Repris du plan de formation

CALENDRIER DES SEANCES

Les séances ont lieu de 08h15-11h45

	Séances	Thématique
1	21 février	Évaluer en histoire : le <i>Cadre général de l'évaluation vaudois</i> et les tests assimilés.
2	28 février	Le travail par compétences en histoire : maîtrise des outils historiens et planification au cycle III.
3	7 mars	Évaluer en histoire : les tests significatifs.
4	14 mars	Évaluer en histoire : l'évaluation critériée.
5	21 mars	Atelier
6	28 mars	Diagnostiquer les compétences, remédier aux difficultés rencontrées par les élèves.
7	4 avril	Différencier son enseignement en classe d'histoire, travailler en tenant compte de l'hétérogénéité des classes.
8	25 avril	Travailler à partir de productions d'élèves, mettre la classe en enquête.
9	2 mai	Le <i>Plan d'étude romand</i> [PER] et les futurs nouveaux moyens d'enseignements [MER]
10	9 mai	Atelier
11	16 mai	Initier, encadrer une démarche de projet
12	23 mai	Initier, encadrer une démarche de projet
13	30 mai	Initier, encadrer une démarche de projet

Salles : C33-624, C33-719, C33-723 + C33-720

Coordonnées des formateurs :

Etienne Honoré

Cour 33, bureau 703
1014 Lausanne
Tél. prof. : 021 316 09 46
etienne.honore@hepl.ch

Lyonel Kaufmann

Cour 33, bureau 703
1014 Lausanne
Tél. prof. : 021 316 09 46
lyonel.kaufmann@hepl.ch

Ismaël Zosso-Francolini

Cour 33, bureau 703
1014 Lausanne
Tél. prof. : 021 316 09 52
ismael.zosso-francolini@hepl.ch

Salle de séminaire :
Salle C33-719

Salle C33-624

Salle C33-723

DOSSIER : UTILISER A BON ESCIENT UN EVENTAIL DE TECHNIQUES D’EVALUATION

Consigne

Votre tâche consiste à concevoir, réaliser et analyser une évaluation significative conforme au Plan d’étude vaudois et au cadre général de l’évaluation.

1.1. Conception générale de votre évaluation

Concernant la conception de votre évaluation, votre dossier final comprendra :

- une présentation du dispositif d’enseignement à l’origine de ce qui a donné lieu à votre évaluation en histoire ;
- La démonstration de l’adéquation de votre évaluation significative au *Plan d’étude vaudois* et au *Cadre général de l’évaluation*.
- L’explication de la finalité épistémologique, didactique, historique et citoyenne de votre évaluation significative ;
- Les objectifs du travail significatif communiqués aux élèves ;

1.2. Analyse de votre évaluation et de ses résultats

Concernant l’analyse *a posteriori* de votre évaluation, votre dossier final comprendra :

- Un tableau à double entrée [sous forme de fichier *Word* ou *Excel* annexé au dossier] présentant les résultats [anonymes] de tous les élèves selon le modèle suivant :

	Q1/Critère 1	Q2/Critère 2	–
tarification			
Seuil de réussite			
Élève 1			
Élève 2			
...			

- Une analyse des résultats de l’ensemble des élèves et de trois types de productions différentes ;
- Des propositions de remédiations ;
- Une explication de l’insertion de cette évaluation dans un processus de progression de maîtrise des compétences et des savoirs ;
- Une analyse critique rétrospective du dispositif d’évaluation ;
- Les documents proposés aux élèves pour l’évaluation ;
- Le corrigé de l’évaluation.

CRITERES DE REUSSITE : cf. grille d’évaluation